

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 13

Artikel: La presse française et les fortifications suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 13

Lausanne, le 1^{er} Juillet 1881.

XXVI^e Année.

SOMMAIRE. — La presse française et les fortifications suisses, p. 289.

ARMES SPÉCIALES. — Les fusées à goupilles, p. 303. — La nouvelle fusée à percussion de l'artillerie allemande (avec une planche), p. 310. — Les grandes manœuvres françaises en 1881, p. 311. — Le tir d'infanterie à grande distance, p. 313. — Bibliographie, p. 316. — Circulaires et pièces officielles, p. 317. — Nouvelles et chronique, p. 318.

La presse française et les fortifications suisses.

Le numéro de mai 1881 du *Journal des Sciences militaires*, recueil mensuel qui paraît à Paris, renferme un article intitulé « Les fortifications en Suisse », qui mérite de fixer l'attention de nos lecteurs. Aussi nous en détachons les extraits ci-après, en y ajoutant quelques remarques. Une jolie carte de la Suisse accompagne l'article du *Journal* précité.

Les Suisses s'agitent et s'inquiètent, depuis quelques mois surtout, redoutant pour l'avenir l'éventualité, à leurs yeux de plus en plus probable, d'une violation de leur neutralité, au cas où un nouveau conflit surgirait entre l'Allemagne et la France.

Nous allons rechercher, d'après un certain nombre de publications locales, la source de ces préoccupations; notre tâche se bornera au simple rôle de narrateur.

En restant dans une prudente réserve, que nous n'hésiterons pas à caractériser de patriotique retenue, nous éviterons d'être entraîné dans une discussion sur laquelle il serait aisé de projeter un peu de lumière, grâce aux renseignements que nous avons recueillis.

Ce serait chose facile, en tout cas, que de montrer combien sont vaines les craintes du peuple helvétique, et les frayeurs voulues de ceux qui tiennent la plume pour lui ou confèrent en son nom; mais, pour atteindre ce but, il faudrait précisément dire ce que nous tenons à voiler à d'autres voisins attentifs à tirer profit de la moindre de nos indiscretions.

La preuve de cette active surveillance exercée au dehors, en Allemagne en particulier, est de tous les instants; nous en avons eu tout récemment un frappant exemple.

Un auteur a fabriqué un livre avec un titre à sensation; cet écrit, que les journaux français avaient dédaigné de mentionner, a été de la part des feuilles allemandes l'objet de longues et minutieuses analyses. Nous ne prétendons point faire ici la critique de ce livre; nous tenons seulement à bien établir que les indiscretions sont dangereuses en face de ceux qui nous épient.

Nous ne nous dissimulons pas, cependant, combien la réserve que nous nous imposons fera perdre d'intérêt à notre étude; mais nous nous regardons comme forcé, par la délicatesse de notre sujet, à ne pas discuter les opinions et les considérations des rhéteurs dont nous empruntons les raisonnements.

I

La France ne peut opérer contre l'Allemagne sur la ligne Paris-Metz-Berlin. — Il y a péril pour elle à violer la neutralité belge ; mais il lui est facile de passer par la Suisse ; elle y a intérêt, son véritable objectif étant au sud du Mein. — Témoignages en faveur des dispositions agressives de la France.

Nous avons lu l'année dernière un livre remarquablement bien pensé et écrit, appel chaleureux d'un des officiers les plus distingués de l'armée belge, cherchant à secouer l'indolent désintéressement de ses compatriotes pour les questions militaires.

Le commandant Desjardins s'efforçait de montrer quels sérieux avantages offraient à une offensive française la violation de la neutralité belge.

Nous nous étions laissé convaincre ; réprouvant avec l'auteur la pénétration dans la région difficile et inhospitalière de l'Eifel, nous admettions avec lui, comme la plus probable des probabilités, l'acheminement vers le Rhin par la vallée de la Sambre.

La France, suivant les écrivains suisses, ne saurait trouver le moindre avantage à un passage à travers la Belgique ou le Luxembourg ; bien plus, les stratèges français doivent éviter une semblable manœuvre, grosse de dangers de toute nature.

La direction Strasbourg-Metz-Reims-Paris est sur l'échiquier stratégique franco-allemand la ligne d'opération à la fois principale et directe, s'imposant aux armées en présence. Toutes les voix sont unanimes à l'étranger pour contester à la France, dans l'état présent des choses, l'adoption de cette ligne ; au début, les armées françaises doivent demeurer dans une attitude défensive, dans l'expectative, et attendre que l'adversaire se compromette, fasse les premières avances et dévoile ses projets et ses intentions.

La France a compris la situation qui lui était faite.

Un coup d'œil jeté sur la carte suffit pour montrer aux yeux les moins clairvoyants combien est prédominante cette acceptation de l'attitude défensive.

Les travaux accumulés sur la frontière de l'Est constituent une véritable barrière continue, une sorte de muraille de Chine, se dressant de Genève à la frontière belge, couvrant contre toute agression du dehors la mobilisation et la concentration des corps d'armée français. Derrière cette première barrière, une seconde ligne ayant en son centre Reims comme principal pivot de manœuvre ; puis, enfin, comme réduit final, l'immense place de Paris, vaste camp organisé pour 400,000 hommes, couvrant 1600 kilomètres carrés, une superficie égale à celle du canton de Fribourg.

Tout cet ensemble de places fortes et de forts d'arrêts est mis en communication par un réseau ferré bien outillé et disposé en vue du service militaire, et qui, accru de 5000 kilomètres depuis la dernière guerre, ne cesse aujourd'hui encore de se compléter et de se perfectionner. De l'aveu même de l'*officier allemand* auteur de la brochure : *La Frontière franco-allemande*, le réseau français l'emporte sur celui de l'Allemagne par de précieuses particularités ; il est tout entier (moins 2000 kilomètres) aux mains de six grandes et puissantes compagnies, réunies en un syndicat, alors qu'en Allemagne soixante-sept directions (18 d'Etat, 49 privés) se disputent, au détriment du service, la propriété des lignes ferrées.

L'attitude de la France est donc *défensive* ; nous venons, en quelques lignes, de développer cette théorie.

L'attitude de l'Allemagne est tout autre : on peut la définir *agressive*, sans qu'on doive donner à cette expression une portée plus grande que celle que nous lui prêtons.

Sauf la place de Metz, enfoncée comme un coin et une perpétuelle menace vers le cœur de la France, l'action allemande, examinée spéculativement au point de vue défensif, s'appuie au large fossé du Rhin, se développant de Bâle à Wesel comme un gigantesque ruban de 450 kilomètres.

Huit places seulement, dont quatre de premier ordre, défendent cette longue ligne en ses plus importants points de passage ; quant aux autres, au nombre de quatorze, croyons-nous, ils doivent être détruits au premier signal.

L'empire allemand, décentralisé, formé d'éléments hétérogènes, n'a point de puissante capitale dont l'occupation mettrait fin à la lutte.

Une armée française victorieuse, maîtresse absolue de ses mouvements, ne trouverait donc aucun avantage positif, alors qu'elle aurait toute facilité à le faire, à prendre Berlin comme premier objectif ; ce premier objectif doit être déterminé d'après des raisons politiques : *l'objectif français se trouve au sud du Mein.*

Ulm, Augsbourg, Ratisbonne, Munich, sont, pour les armes françaises, autant de pôles d'attraction. La riche vallée du Danube (incidemment celle du Neckar), l'opulente plaine bavaroise, si souvent foulée par les soldats victorieux de l'ancienne monarchie, de la République, de l'Empire, doivent s'attendre à revoir « l'ennemi héréditaire » ; enfin, l'illusion subsiste encore de détacher les Etats méridionaux de l'hégémonie prussienne et de les convertir en un gage certain pour la rétrocession, la restitution de l'Alsace-Lorraine.

Le rapide passage à travers la Suisse est donc indispensable à l'offensive française.

Pour ménager son offensive, la France, reconnaissant son impuissance à déboucher stratégiquement de son front Est, n'a le choix que de deux partis :

1° Se laisser entraîner à un ample mouvement de conversion l'amenant dans la direction du nord et du nord-est, par la Belgique, sur la ligne de Namur-Liège, et de là sur le Rhin ; douze à quatorze jours lui sont pour cela nécessaires ; l'Allemagne, peut-être impuissante à empêcher la France d'accuser ce mouvement, ne lui laisserait pas, en tout cas, le temps de l'achever, et l'armée française fatiguée, épuisée par les détachements qu'elle aurait été obligée de fournir, arriverait avec des effectifs considérablement fondus et réduits, en présence des forces compactes de l'armée ennemie, l'attendant l'arme au bras, derrière un obstacle dont le franchissement est, à juste titre, considéré comme une des opérations les plus délicates de la guerre. Pendant cette course aventureuse à travers le territoire neutre de la Belgique, l'armée française s'expose, sur les flancs, à des périls non moins sérieux que ceux qui l'attendent sur son front ; à sa gauche, elle laisse Anvers avec ses 150,000 Belges, appuyés dans la brume par la flotte anglaise, prête à jeter sur le continent, au premier coup de canon, un corps de débarquement, et à prêter des subsides de toute nature ; Metz et Thionville menacent la droite française.

Toutes ces places, Anvers, Metz, Thionville, doivent être investies. Quelle consommation de forces ! Avec quels effectifs immenses faudrait-il donc s'ébranler, pour arriver, en robuste état, au Rhin, à Cologne ou à Wesel, où le fleuve est dix fois plus large qu'à Bâle ? Enfin, nous avons dit déjà qu'au point de vue politique, la pénétration dans l'Allemagne du

Nord présentait des avantages moins positifs que la menace efficace d'une invasion dans le pays au sud du Mein.

2^o Le second parti auquel la France peut s'arrêter est la violation de la neutralité suisse pour gagner, sur le Rhin, la ligne Waldshut-Schafhouse, et de là le Danube.

Au point de vue où les écrivains suisses présentent les choses, l'hypothèse est assez spécieuse.

Un certain nombre de lignes ferrées et de routes conduisent de la France en Suisse. On verra lesquelles par la suite. Aucune fortification ne s'élève sur le territoire fédéral, alors que, sur le sol français, neuf positions fortifiées menacent la zone frontière de Genève à Bâle. Pour nous qui avons été élevé dans cette croyance, nous pensions que le rôle de la fortification était essentiellement passif; par suite, que les forts d'arrêts accrochés aux côtes du Jura n'avaient d'autre but que de couvrir ce front contre le torrent germain, torrent auquel les troupes fédérales ne sauraient opposer qu'une ligne illusoire bien qu'imposante. Les Suisses assignent à ces positions fortifiées un caractère franchement offensif. Bien mieux, ils ont calculé qu'il fallait dix jours au plus, à une armée française de près de 200,000 hommes, pour gagner le Rhin entre Waldshut et le lac de Constance; ils se sont convaincus de leur impuissance à s'opposer à cette invasion, avec leurs divisions, auxquelles il faut douze à quatorze jours pour se constituer en armée et se porter aux points menacés. Les Suisses confessent donc, et non point implicitement, combien peu nous avons à compter sur eux pour protéger une partie de notre frontière, couverte par une neutralité qu'eux-mêmes ne peuvent faire respecter; et ils s'effarouchent de ce que nous pensions agir sagement en avisant, à nos dépens, à nous protéger contre un périlleux voisinage! Partout, dans toutes les brochures, nous retrouvons les mêmes appréhensions; la forme seule diffère.

Ces inquiétudes sont causées par les fortifications hérissant la frontière, par l'extension donnée au chemin de fer sur cette partie de notre territoire, l'importance sans cesse accrue de la place de Besançon.

La possession du Jura suisse et des hauts plateaux entre le Jura et les Alpes, ne rend-elle pas aisée à la France une agression contre l'Allemagne du Sud, avec l'avantage incontesté de contourner les places fortes du Rhin et la région difficile de la Forêt-Noire? De la réussite d'une semblable diversion dans la vallée du Danube découlent, pour la puissance française, d'inappréciables avantages: d'abord un gage certain pour la remise de l'Alsace-Lorraine; puis, au point de vue spécial des opérations militaires, le rappel, sur le territoire de l'empire, d'une notable partie des forces primitivement destinées à être jetées dans les plaines champenoises; enfin, porter la guerre en territoire ennemi et pouvoir s'y maintenir sont déjà des prémices garantissant le succès, surtout avec le caractère du soldat français, qui ne peut développer la puissance de ses qualités guerrières qu'avec l'offensive.

L'occupation de la Suisse compenserait en dernier lieu, pour la France, le danger que lui crée l'implantation allemande entre le Rhin et les Vosges. On ne peut méconnaître que le grand pentagone Dijon-Besançon-Belfort-Epinal-Langres se prête bien à l'offensive. Ces places, reliées entre elles par un réseau complet de chemins de fer et de routes, dotées de communications nombreuses et parfaites avec l'intérieur du pays, séparent l'échiquier stratégique en deux théâtres d'opération, est et ouest, permettant ainsi à l'armée concentrée autour de ces pivots de manœuvre d'attendre les événements et de se préparer au double rôle qui lui incombe:

1° Prendre en flanc l'armée allemande opérant sur la ligne principale Paris-Metz ;

2° Faire front à l'est et agir offensivement contre l'Allemagne du Sud, sans mettre en péril son propre flanc, couvert depuis Epinal jusqu'à Belfort et Delle contre toute attaque partant de la haute Alsace.

Ce qui est vrai encore, c'est que l'abondance des voies de toute nature, tant ferrées que de terre, permettent aux premiers jours, sans la moindre difficulté et presque à la dérobée, de rassembler un nombreux matériel de chemins de fer tout prêt à amener dans la zone de concentration les troupes transportées de l'intérieur du pays.

Deux journées de marche suffisent à une armée réunie sur Belfort pour atteindre Bâle ou tout autre point de la vallée de la Birse. Une marche de quelques heures, et un détachement poussé de Delle occupe l'important défilé des Rangiers. De Pontarlier ou Morteau, on peut, en vingt-quatre heures, se déverser dans tout le Jura moyen et atteindre le lendemain la ligne de la Venoge ; au quatrième jour, l'Aar serait bordé de Bienne à Waldshut.

Et maintenant, pourquoi cette perpétuelle accusation portée contre la France de vouloir à tout prix violenter la neutralité helvétique ? L'officier de milice auteur de la brochure *Die deutschefranzösische Grenzfestungen und die Landesbefestigungsfrage* se charge de donner la réplique :

« Nous n'avons dans la question qui nous occupe, ni sympathies, ni antipathies ; nous nous plaçons purement au point de vue militaire. Nous avons, adossées à nos frontières, deux puissantes nations qui luttent pour la prépondérance en Europe. Il serait ridicule de croire qu'elles feront de la sentimentalité et hésiteront dans le choix des moyens pour atteindre le but que toutes deux poursuivent. Nous n'aurions donc pas moins de méfiance à l'égard de l'Allemagne qu'à l'égard de la France, si cette première nation avait autant d'intérêt que la seconde à nous entraîner, bon gré mal gré, dans l'ouragan. La France tourne à la Suisse son front le plus fort, l'Allemagne sa frontière la moins ouvragée. L'Allemagne commettrait-elle la folie d'emprunter à la Suisse le passage sur son territoire, pour, tout exprès, aller saisir le taureau par les cornes ? »

Nous n'ajouterons aucun commentaire aux lignes qui précèdent ; recommandons-en simplement la lecture attentive ; la dernière phrase surtout montre bien sur quelle argumentation étique chevauche l'ensemble du travail, et cependant l'étude de l'officier de la milice n'est pas la plus étonnante de celles qu'il nous a été donné de parcourir.

Que la Suisse soit avec l'Allemagne, la chose est indifférente ; il ne lui est pas permis de songer à une alliance, car l'alliance avec le fort, surtout lorsqu'il est enivré par la victoire, c'est pour le faible la ruine de son indépendance.

II.

Esquisse géographique. — Front ouest. — Position centrale de la Suisse. — Trois lignes de défense contre la France : le Jura, l'Aar, la Venoge. — Etude de chacune de ces lignes. — Etude des voies ferrées ; ressources des compagnies.

Maintenant que le lecteur sait sur quelles bases fragiles reposent les alarmes de nos voisins, il est temps d'esquisser le théâtre d'opération compris entre le lac de Constance et le Jura ; nous serons ainsi amené à relater avec plus de détails, toujours d'après nos auteurs, l'importance des positions fortifiées dont il a déjà été question, à peser plus soigneusement la valeur des voies pénétrantes dans la plaine suisse ; enfin, un aperçu géographique procurera un autre avantage ; disant ce qui existe

d'une part et faisant ressortir ce qui fait défaut de l'autre, il nous conduira à l'analyse même de la fameuse brochure *Landesbefestigungsfrage*.....

Suit une description très minutieuse de la géographie et topographie de la Suisse, notamment de la Suisse occidentale, avec une étude détaillée, d'après nos propres publications et conférences, de la ligne du Jura, points fortifiés, voies ferrées et routes ; de la ligne de l'Aar et de ses sections Thoune-Aarberg, Aarberg-Waldshut. Cette étude fort bien faite et qui ne comprend pas moins de 44 pages du *Journal des Sciences militaires*, ne renferme cependant rien de nouveau pour ceux de nos lecteurs qui ont pris la peine de suivre le débat des fortifications dès l'an dernier. Nous croyons donc pouvoir la supprimer pour abréger et arriver plus vite aux remarques subséquentes et aux conclusions du recueil français.

III.

Front nord. — Ligne de défense du Rhin. — Ligne des lacs. — Nécessité du pivot de manœuvres. — Turgi. — Brugg. — Baden.

Au nord, le Rhin sert de limite entre la Suisse et l'Allemagne.

Quatre fois, à Bâle, Eglisau (Zurich), Schaffhouse et Ramsen (même canton), la Confédération empiète sur la terre allemande, qui, à son tour, possède l'enclave de Constance (grand-duché de Bade), sur le territoire du canton de Thurgovie.

Nous avons sur ce front deux lignes de défense.

1^o Celle du Rhin ;

2^o Celle des lacs (Vallenstadt et Zurich) et de la Limmat.

La ligne du Rhin, de Rorschach à Bâle, est une barrière essentiellement passive contre une attaque allemande.

Le saillant du Rhin à Schaffhouse qui, à première vue, peut paraître une courbe anormale et défavorable pour la défensive, se convertit au contraire en une excellente place d'armes, un véritable bastion, lorsqu'on entre plus avant dans la discussion stratégique, qui constamment doit servir de point de départ à nos appréciations.

Supposons les troupes allemandes bordant le Rhin de Stein par Schaffhouse à Ellikon, franchissant le fleuve aux points de Stein, Diesenhofen, Schaffhouse, Lauffen, Rheinau, pour se porter en avant et marcher sur Zurich. Ce corps d'invasion vient tout d'abord se buter à la ligne de la Thur, aisément franchissable, mais se prêtant néanmoins fort commodément à une énergique résistance ; puis, en arrière de la Thur, une seconde ligne bien plus avantageuse encore, celle de la Töss, très souple à la défense, soit en avant, soit en arrière ; Winterthur, sur le flanc droit de cette ligne, doit être fortifié, l'importance stratégique et tactique de ce point y contraindra tôt ou tard le commandement ; à gauche, une admirable position naturelle, sur la rive droite, non loin du Rhin, le plateau de Teufen couvrant Rorbas, le premier pont sur la rivière. Tant que l'armée fédérale demeurera maîtresse des deux points de Winterthur et de Teufen, elle ne pourra être débusquée de sa ligne de défense ; il est besoin que celle-ci soit tournée à gauche par Eglisau et Kaisersthal.

L'envahisseur, quelle que soit sa force, sa supériorité numérique et tactique, ne consentira jamais à compliquer sa situation pour le seul plaisir de triompher avec plus de gloire ; il y perdrait et sa peine et son

temps, son temps surtout, car il a hâte d'arriver à ses fins et d'atteindre l'adversaire qui lui a fait tirer l'épée. Le bon sens seul nous montre ainsi que Schaffhouse, malgré sa saillie, se prête mal à une pénétration sur le territoire fédéral ; nous avons cité tout à l'heure deux autres points de passage du fleuve, Eglisau et Kaiserstul, auxquels ils convient d'ajouter Rheinheim, points permettant de tourner et de prendre à revers les lignes de la Thur et de la Töss ; ces points de franchissement seront-ils choisis comme objectifs ? Pas davantage ; ils conduisent forcément sur l'Aar et la Limmat, obstacles autrement sérieux que la Thur et la Töss.

La ligne de la Limmat et de l'Aar constitue à notre avis une position de déploiement ; autrement dit, c'est cette ligne que viendront border les corps fédéraux, ou sur laquelle ils seront ramenés après une première tentative pour tenir en échec derrière la Thur, la Töss, la Glatt, les têtes de colonnes ennemies. Masséna, dans son immortelle campagne de 1799, a montré tous les avantages défensifs que procurait ce secteur, mais Masséna poursuivait une idée stratégique autre que celle que doit concevoir le généralissime fédéral ; d'autres directives doivent aussi nous guider.

Zurich a une très grande importance ; on ne saurait le contester ; malheureusement, de Zurich à Waldshut, la ligne de défense est trop étendue pour être partout et efficacement gardée ; il est nécessaire, et la guerre a de ces obligations fréquentes, de consentir à quelques sacrifices.

Asseoir la défense autour de Zurich serait s'exposer, en cas de non-réussite, à la fâcheuse nécessité d'une retraite excentrique sur Berne, peut-être même sur Lucerne ; les corps fédéraux refoulés dans cette direction seraient inhabiles à ressaisir l'offensive et à gêner l'écoulement du principal corps d'invasion, filant entre Rhin et Aar, vers Belfort son pôle attractif.

S'appuyer à Zurich serait donc une mauvaise besogne ; mieux vaut descendre la vallée et lier sa défense au pivot de manœuvre stratégique Brugg-Turgi-Baden. Nous n'avons pas ici à entrer dans le détail de l'organisation tactique de cette position ; constatons seulement que le terrain se plie on ne peut plus favorablement aux exigences que nous voudrions formuler. Sur la rive droite de la Limmat inférieure (Siggenthal) et de l'Aar, entre ces deux cours d'eau et la Wehn, une série de plateaux couvrent les approches de la ligne ; sur la rive gauche courent les hauteurs de Rein et Lauffohr ; enfin, entre la Limmat et la Reuss, la Reuss et l'Aar, sont d'autres positions encore sur lesquelles il est superflu de retenir plus longuement notre attention.

Tant que la Suisse n'aura pas transformé la position de Brugg-Turgi-Baden en une vaste place d'armes, l'invasion allemande, qui trouvait dangereux pour elle le franchissement du Rhin en amont de Waldshut, peut presque impunément risquer ce passage aux ponts en aval du confluent de l'Aar dans le Rhin, au prix d'une bataille unique dont l'issue n'est pas douteuse. L'armée fédérale aura agi stratégiquement et tactiquement suivant les sains principes de la science ; elle se sera groupée en un tout compacte, se sera établie dans une excellente position sur le flanc de la ligne d'opération de l'armée ennemie, mais sera écrasée par l'immense supériorité de son adversaire et cela bien inutilement puisqu'elle n'aura pu retarder, tout au plus, que de quelques instants la marche de l'ennemi commun vers la frontière française.

Et si cette frontière était dégarnie, si elle était ouverte, comme le demandent les Suisses, c'en serait fait de notre barrière des Vosges, voire même de Paris. Toutes nos chances de résistance dans la grande lutte

pour l'indépendance de la patrie s'écrouleraient à nouveau ; la situation du pays serait aussi sérieusement compromise qu'en septembre 1870.

Nous prétendons que, dans l'état présent des choses, l'armée fédérale s'exposerait à un désastre inutile, fatal à son indépendance, plein de menaces pour la situation défensive que la France doit s'imposer au début des hostilités ; à ce mal, encore une fois, il n'y a qu'un remède possible : la création d'une vaste place d'armes dans le secteur Brugg-Turgi-Baden.

Telle est la singulière conclusion à laquelle nous sommes forcément conduit en étudiant géographiquement et stratégiquement l'échiquier entre le Jura et le Rhin. Nous savons qu'il a été récemment nommé une commission pour l'étude de la question des fortifications en Suisse. Nous avons le devoir de souhaiter, dans notre propre intérêt, que cette commission arrive promptement à ses conclusions, les hommes éclairés qui la composent nous garantissent, d'ailleurs, une étude attentive et raisonnée du problème.

IV

Pour compléter notre travail, nous examinerons encore deux points qui donnent la mesure du coefficient de résistance à attribuer à la nation helvétique : l'organisation militaire de l'armée fédérale et la question des fortifications, telle qu'elle sera sans doute étudiée et envisagée par la commission dont nous avons parlé.

Organisation militaire de l'armée fédérale.

La Confédération n'entretient pas de troupes permanentes ; les cantons ne peuvent avoir sur pied plus de 300 hommes pour assurer à l'intérieur le respect de la loi et veiller à la sécurité des citoyens.

L'instruction militaire dans son ensemble et l'armement appartiennent à la Confédération, qui nomme les instructeurs en chef (pour les quatre armes, le tir, les troupes sanitaires et d'administration), ainsi que les huit instructeurs d'arrondissement et leurs aides.

La fourniture et l'entretien de l'habillement et de l'équipement sont dans la compétence cantonale ; les dépenses qui en résultent sont bonifiées aux cantons par la Confédération.

Tout Suisse est tenu au service militaire de 20 à 44 ans ; une taxe d'exemption est imposée à ceux dispensés pour un motif quelconque du service effectif.

L'armée fédérale est divisée en deux classes : l'élite et la landwehr. Les douze premières classes d'âge forment l'élite ; les suivantes, la landwehr ; en temps de guerre, l'élite peut être complétée ou renforcée par la landwehr du même canton ou d'un autre canton.

L'armée de première ligne (l'élite) est de 104,376 hommes, que vient considérablement renforcer, presque doubler, l'armée de seconde ligne (95,380 hommes).

Par suite de l'endivisionnement des troupes assuré dès le temps de paix, le territoire helvétique se trouve divisé, pour l'élite en huit divisions d'armée, pour la landwehr en autant d'arrondissements de division ; quelques troupes de cavalerie, d'artillerie de campagne et d'artillerie de position font exception à la règle en se maintenant indépendantes de l'endivisionnement.

Chaque division de l'armée a à sa tête un colonel divisionnaire, secondé par un chef d'état-major, un commissaire des guerres et un médecin de division. La brigade d'infanterie, à deux régiments, est placée sous les ordres d'un colonel, chaque régiment étant commandé par un

lieutenant-colonel. A chaque division d'infanterie sont adjoints un régiment de dragons et une brigade d'artillerie.

Chaque arrondissement de division de landwehr doit pouvoir mettre sur pied 4 régiments d'infanterie, 1 bataillon de carabiniers, 3 escadrons de dragons, 1 compagnie de guides, 1 bataillon du train, 1 colonne de parc, 1 batterie, 1 bataillon du génie, 1 ambulance et 1 compagnie d'administration, présentant un effectif total de 12,807 hommes, 2,649 chevaux et 384 voitures.

Ces renseignements statistiques suffisent, pensons-nous, pour donner une idée de la puissance militaire, tant offensive que défensive, de la nation suisse.

En 1870, au moment de la déclaration de la guerre entre la France et l'Allemagne, la Suisse craignit pour son indépendance et se hâta de se faire garantir à nouveau sa neutralité par les traités des 17 et 21 juillet 1870. Bientôt après, elle eut recours à des moyens plus efficaces ; le Conseil fédéral décréta, le 16 août¹, la mobilisation des 1^{re}, 2^e, 6^e, 7^e 9^e divisions, et trois jours après l'ordre de mobilisation, trois divisions occupaient déjà la zone frontière.

L'ensemble des troupes fédérales comptait 37,400 hommes d'infanterie, 3,400 hommes de cavalerie, 66 bouches à feu.

Comme on avait des craintes du côté du grand-duché de Bade, la 1^{re} division fut portée à Bâle, la 7^e le long du Rhin jusqu'à Rheinfelden, la 2^e s'établit à Porentruy, la 6^e dans la vallée de l'Aar, la 9^e entre la Limmat et le Rhin.

Nous avons vu que le 19 août², trois jours après la publication de l'ordre de mobilisation, trois divisions fédérales se trouvaient sur pied. Pour une raison qui nous échappe, les Suisses sont les premiers à constater qu'il n'en serait plus de même aujourd'hui ; de leur propre aveu, l'œuvre complète de la mobilisation comprend :

1^o Ordre de mobiliser donné par l'Assemblée fédérale aux autorités cantonales et appel des officiers du service d'état-major ;

2^o Réunion des contingents cantonaux ;

3^o Formation des brigades et des divisions conformément au plan de mobilisation ;

4^o Au dixième jour, mise en mouvement des divisions et transport des troupes sur la zone de concentration ; trois à quatre jours sont nécessaires pour cette opération, encore faut-il noter que le matériel roulant des chemins de fer ne permet le déplacement, par voies rapides, qu'à trois divisions.

Au total, quatorze jours entre l'ordre de mobilisation et le premier coup de canon.

Si l'on veut bien se reporter à ce qui a été dit au début de cette étude

¹ Bien que nous n'entendions pas relever les nombreuses erreurs des articles du *Journal des sciences militaires*, nous devons signaler celle, par trop lourde, qu'il commet en fixant la mobilisation suisse de 1870 au 16 août. C'est le 16 juillet qu'elle fut ordonnée et elle était terminée huit jours avant les premières rencontres des belligérants autour de Wissembourg. Aujourd'hui la mobilisation se ferait tout aussi vite, au moins pour les corps d'infanterie et pour la plupart des escadrons et des batteries de campagne. Le reste, corps fédéraux, parcs, chevaux, administration, etc., pourrait subir quelques lenteurs par suite de minuties administratives en projet, et seulement en projet ; mais la mobilisation du gros des combattants de première ligne serait en tout cas beaucoup plus rapide que celle des armées soit française soit allemande. *Réd.*

² Voir note ci-dessus. *Réd.*

touchant la faculté d'invasion attribuée d'une part à la France, de l'autre à l'Allemagne, on conviendra sans peine que la mobilisation fédérale est entachée d'une dangereuse lenteur¹.

Ainsi donc, infériorité numérique, manque absolu de rapidité dans la mise sur pied de ses forces, voilà pour la Suisse deux grands dangers qu'elle ne peut songer à compenser, ayant en tout fait pour le mieux, qu'en recourant à la fortification.

Question des fortifications.

Il nous faut ici ouvrir l'histoire du peuple suisse et en tourner les feuillets pour remonter le cours des ans. Ce qu'on y trouve à première vue, c'est que pendant de longs siècles, la vie de toutes les cités suisses n'a été qu'une perpétuelle préparation à la guerre, question tellement prédominante qu'elle leur dictait même la forme de leur organisation civile.

Les postes fortifiés et les villes fortes devaient donc y abonder ; d'abord une douzaine de places considérables pour l'époque, dont plusieurs eurent à soutenir des sièges fameux, Berne, Zurich, Baden, Bâle, Lucerne, Soleure, Bienne, Neuchâtel, Fribourg, Bellinzone, etc., couvertes, pour la plupart, d'une ceinture de places secondaires ; Berne, par exemple, par Morat, Laupen, Nidau, Büren, Aarbourg, Berthoud et Thoun.

Plusieurs de ces places fortes n'avaient été édifiées que pour maintenir la suprématie des cités opulentes sur la campagne asservie ; d'autres, comme Berne, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Genève, présentaient une première digue aux flots de l'envahisseur.

L'idée qui dominait dès cette époque pour la défense du territoire suisse donnait au pays, comme position de résistance, la ligne de l'Aar et celle de la Limmat, jalonnée par de doubles têtes de pont à Zurich, Berne, Soleure.

En 1830, cette ligne défensive était quelque peu améliorée par l'établissement d'un fort à Bârgen (Aarberg).

En 1856, lors de la menace de la guerre avec la Prusse, la frontière du nord fut couverte de quelques fortifications improvisées ; heureusement que l'on en resta aux menaces, car ces fortifications n'auraient pu être ni armées ni achevées à temps.

Dans l'état présent, les fortifications fédérales sont tout à fait insuffisantes.

Aarberg, par exemple, possédait jadis un réduit sur la rive gauche de la rivière ; celui-ci étant devenu gênant, vu l'extension prise par la ville, fut déclassé et en partie démoli ; il n'en reste aujourd'hui que d'insignifiants vestiges ; l'ouvrage le plus important est la grande redoute sur la hauteur de Bârgen ; les autres ouvrages, sis à cheval sur la route de l'Aarberg à Nidau, sont de simples travaux de campagne.

Et cependant Aarberg n'a pas perdu sa très haute importance sur les opérations dans les pays de Vaud et de Neuchâtel.

Saint-Maurice, qui doit fermer la route du Simplon, n'est guère plus heureusement approprié pour remplir son rôle ; les ouvrages sur la rive gauche sont restés inachevés ; ceux sur la rive droite, où devrait se concentrer toute la force de la position, sont en nombre insuffisant. Tel qu'il est actuellement, l'ensemble des ouvrages de St-Maurice ne protège ni contre une attaque française par la dépression du Léman, ni contre

¹ Voir note ci-dessus. *Réd.*

les détachements ennemis prononçant leur mouvement par les Mosses et le col de Pillon.

Luciensteig ferme un sentier, et rien de plus ; il n'a d'action ni sur le passage de Trubbach (sur la rive gauche du Rhin), ni sur la vallée de la Séez (Wallenstadt), ni sur celle de la Landquart (Prättigau).

Bellinzzone se trouve dans le même cas.

Les ouvrages près de Gondo ne peuvent fermer le Simplon ; rien de moins difficile que de les tourner, ce qui eût été impossible si on les eût établis à Algaby.

Il ressort de cet aperçu que la Suisse est à l'heure présente dépourvue de fortifications.

Dès 1838, pour remédier à cet inconvénient, qui pouvait, le cas échéant, constituer pour le pays un mortel danger, un officier fédéral, le major Bruno Uebel, avait proposé un système de défense de la Suisse contre une agression française, reposant sur l'occupation de la ligne de l'Aar.

Les principaux points à fortifier étaient :

1^o Brugg et Windisch, avec têtes de pont sur chacune des trois rivières ;

2^o Olten, avec plusieurs redoutes sur les deux rives, ainsi que sur le Hauenstein ;

3^o Soleure avec un réduit ;

4^o Aarberg et Bâle ;

5^o Berne.

Chaque noyau devait en principe recevoir un armement de sûreté de 30 pièces et une garnison de 3000 hommes (landwehr). Les doubles têtes de pont couvraient quatre ponts, soit fixes, soit de circonstance.

Ces noyaux, distants l'un de l'autre de six à huit heures, devaient servir de base à l'armée d'opération, lui faciliter son déploiement, couvrir ses mouvements latéraux, protéger enfin sa retraite.

Le système préconisé par le major Bruno Uebel ne pouvait être adopté ; il ne couvrait qu'un front, alors que la Suisse a quatre frontières à garder ; il abandonne à l'armée envahissante tout un pays essentiellement propre à la guerre de chicane, entre la frontière et la ligne de l'Aar. Les erreurs de ce système sont plus flagrantes aujourd'hui que jamais, étant admis les principes qui président à la défense des Etats par la fortification permanente.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de ces principes et de leur application au cas particulier que nous envisageons ; nous nous plaçons à un autre point de vue plus immédiat, plus pratique, envisageant simplement, dégagé de toute discussion, ce qui semble pouvoir être adopté.

Ici nous retrouvons un guide que nous allons suivre : le colonel Siegfried.

L'auteur de la conférence : *Die schweizerische Landesbefestigung* examine successivement les fronts ouest, nord, est, sud, et les hautes Alpes ; nous ne nous occuperons que de ses considérations sur les fronts ouest et nord.

Front ouest. — Les conditions orographiques déjà examinées par nous, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas, conduisent à la détermination de quatre lignes d'invasion :

1^o De Belfort à Porrentruy ;

2^o De Besançon par le val de Travers, à Neuchâtel ;

3^o De Besançon par le Jura, de Lyon par Genève, dans le pays de Vaud ;

4^o De la Savoie sur Genève, avec pénétration dans l'Oberland vaudois.

En résumé, la première voie d'invasion se fiche sur la droite fédérale, la seconde sur le centre, mais avec une tendance à dévier vers la droite; les deux dernières tombent sur la gauche de la ligne de résistance.

Toutes ces voies convergent sur Berne, place importante comme nœud de chemin de fer et de route et comme point de franchissement de l'Aar. Wylerdtigen, au confluent de l'Aar et de la Sarine, n'a presque aucune importance stratégique.

Toutes les voies de la Suisse occidentale ont pour foyer la capitale fédérale; elles se diffusent de là dans l'Oberland, le nord et l'est de la Suisse.

Berne doit être fortifiée pour appuyer au sud-ouest la ligne de l'Aar.

Sur le front ouest, la ligne à occuper est dessinée par le Gurten, le Könizberg, le Rehhag, le Riedernhübel et par l'emplacement à donner à un ouvrage dans la dépression entre le Gurten et la rivière; sur le front est, la ligne avancée commence au Hünliwald, passe par l'Ostermundigenberg, l'Hinterholz, et rejoint l'Aar soit au Schermenwald, soit au Grauholz. Il y aurait également à comprendre dans cet ensemble une tête de pont, au nord, à la Tiefenaubrücke, et une autre à la Neubrücke.

La seconde ligne, ligne de défense intérieure, se développerait : du Spiegel (près du Gurten) par le Steinhölzli, le Weissensteinhübel, le Tschannerhübel, Engländerhübel, Galgenhübel et Donnerbühl.

Sur l'autre rive, de Brünnadern (près de Jolimont), par Waldeck, le Breitenfeld à Wyler.

Reprenons l'examen des voies pénétrantes.

La première tombant sur le flanc droit de la position conduit de la plaine de Porentruy dans celle de l'Aar. A partir de Cornot, le caractère spécial au système du Jura force le faisceau de routes à un amincissement pour se jeter à travers la chaîne à la cluse des Rangiers; du sommet du col, deux lignes divergent sur l'Aar en franchissant les derniers chaînons au sud à la cluse de Reuchenette (au coude de la Suze au nord de Bienne), au nord-ouest à celle de Ballstal (au coude de la Dunnern au sommet du triangle Ballstall-Wangen-Arwangen).

La nécessité d'un ouvrage important pour fermer la route des Rangiers semble s'imposer. Cet ouvrage se composerait dans ses parties essentielles d'une ligne de redoutes en style de fortification permanente, échelonnées sur les pentes du Repais et appuyées en arrière par un fort d'arrêt dont l'emplacement serait assez bien choisi, soit à Sainte-Ursanne, soit à Asuel (à 2 kilomètres au nord des Rangiers.)

Les deux brèches de Reuchenette et de Ballstall seraient également à fermer, soit sur les lieux mêmes au moyen d'ouvrages en fortification permanente, soit plus en arrière à Sonceboz (troisième station après Bienne) et sur l'Aar.

La deuxième ligne pénétrante, après avoir traversé un étroit couloir, débouche sur l'avancée formée par le lac de Neuchâtel, la Thièle, le lac de Bienne et la Zihl. Pour couper cette ligne, rien de mieux que la construction d'un fort d'arrêt dans le défilé même à Saint-Sulpice (entre Verrières et Boveresse), à moins qu'on ne préfère reporter la défense plus en arrière sur la rive gauche de la Zihl, à Bienne même, par exemple.

L'organisation d'une ligne défensive fermant l'intervalle de 30 kilomètres entre le lac de Neuchâtel et le Léman, est à peine admissible. La défense de ce secteur doit être franchement reculée sur la ligne de la Venoge et de l'Orbe, et cela malgré les conditions peu avantageuses reconnues à cette ligne.

La 1^{re} division fédérale, à laquelle échoit tout d'abord la défense de ce secteur, a besoin de quelques points fortifiés pour couvrir sa concen-

tration et protéger, le cas échéant, un mouvement de retraite ; ces points seraient assez heureusement placés à Morges, Eclépens et Yverdon.

Reste maintenant à assurer un point d'appui à la gauche ; Genève ne peut être ce point d'appui, car Genève tomberait aux mains des Français quelques instants après la déclaration de guerre.

Bouveret, au seuil où le Rhône s'épanouit dans le Léman, réunit un certain nombre d'avantages militant en faveur de son adoption :

1° Il ferme la future voie ferrée de la rive méridionale du lac ;

2° Son action s'étend sur le secteur Vevey-Roche, et, par suite, sur le dégorgement de la voie de la rive septentrionale dans la vallée du Rhône ;

3° Son canon commande la trouée de Saint-Gingolph dans la vallée du Rhône ;

4° Il remplace avantageusement Saint-Maurice, dont nous avons reconnu l'insuffisance au débouché du Simplon, et agit en outre sur la descente des Mosses et du col de Pillon ;

5° Enfin, sa situation sur les bords du lac permet d'y créer une station et un port de refuge pour une flotille de canonnières.

En dernier lieu, pour couvrir les derrières et se ménager une ligne de retraite en arrière de la gauche, il peut ne pas paraître inutile de préparer des emplacements à fortifier sur la route conduisant, par le Simmenthal, de la Sarine à l'Aar, et sur celle du Brunig, aboutissant à la Reuss.

Les points à fortifier en temps de guerre seraient sans doute Bulle, Zweisimmen, Wimmis, Rudenz (à l'extrémité méridionale du lac Sarnen).

En résumé, la défense du front ouest, autrement dit de la frontière française, comprendrait dans son ossature :

1° Une place centrale, Berne ;

2° Quatre forts d'arrêt dans le Jura : Repais, Reuchenette, Ballstahl, Saint-Sulpice ;

3° Deux ouvrages dans le canton de Vaud : Morges et Eclépens ;

4° Un fort plus considérable au Bouveret.

Front nord. — La frontière septentrionale de la Suisse court de Porrentruy à Bâle, puis suit le cours du Rhin jusqu'au lac de Constance.

Le fleuve sert, nous le savons, de ligne de démarcation. Eglisau, Schaffhouse, Stein, enclaves suisses sur la rive droite du fleuve, Constance, ville badoise sur la rive méridionale du lac de Constance, sont les seules exceptions.

L'Aar partage cette frontière en deux secteurs.

Occupons-nous d'abord du secteur oriental.

Des considérations développées dans une partie de cette étude ont fait connaître l'importance stratégique de la position de Brugg ; mais cette position seule ne peut suffire ; la défense de ce secteur exige une grande place d'armes, tout comme Berne pour le front ouest ; cette grande place d'appui sera Zurich.

Zurich, pour des raisons qui sortent du cadre restreint de notre travail, sera également pivot d'appui pour le front est ; son importance ne sera donc que plus grande.

Zurich est à convertir en une place avec enceinte et ceinture de forts détachés. L'emplacement de ces forts est facile à déterminer ; ils couronneront les hauteurs des deux rives de la Limmat ; au nord, pour compléter la protection de la place, un ouvrage à Cerlikon (5 kilomètres), ayant des vues parfaites sur la plaine.

Une difficulté plus grande se présente pour la détermination de l'enceinte de la place ; le mieux est de reporter cette enceinte excentrique-

ment et de se contenter d'un noyau sur la rive gauche de la Limmat, près du confluent de la Sihl, avec tête de pont sur la rive droite.

Nous connaissons déjà, dans le secteur occidental, le point de franchissement du Jura au col des Rangiers, et les deux stations terminales de Bienne et de Ballstall ; il nous reste à étudier la portion du pays entre Bâle et Olten.

Bâle ne peut, vu son voisinage de la frontière, être organisée en place forte ; néanmoins, pour conserver aussi longtemps que possible à la défense cette importante tête de pont, il serait nécessaire de construire quelques ouvrages, trois au plus :

1° Un grand fort dans la plaine, près de l'Augenauer Schanze, couvrant le chemin de fer Bâle-Olten, le pont du Rhin et celui sur la Birse ;

2° Un fort d'arrêt, dans le défilé d'Augenstein, sur le chemin de fer de Délémont, près de la station de Dornach ;

3° Un troisième fort sur le Ruttihardhübel.

Ces ouvrages coupent les principales voies divergeant de Bâle, appuient la ligne à occuper pour tenir tête à une agression débouchant de la haute Alsace, assurent enfin à la ville une protection relative.

L'importance de la gare d'Olten nécessite en ce point la création d'un ouvrage ; deux systèmes peuvent être adoptés : soit en avant, au nord, un fort à Trimbach ; soit en arrière, sur l'Aar, pour la défense du pont, un fort à tourelle cuirassée.

Turgi réclame un ouvrage analogue servant de réduit aux têtes de pont organisées à Brugg et à Baden.

Coblentz n'a pas besoin d'être fortifié, si l'on prend les dispositions voulues pour y détruire au premier moment le pont sur le Rhin.

En résumé, pour cette frontière : une grande place centrale, Zurich, conjuguant son action avec un autre foyer de résistance, Berne ; trois forts au sud de Bâle ; un fort cuirassé près d'Olten ; un autre à Turgi ; et cet ensemble suffit amplement à couvrir le front nord, surtout si nous nous maintenons dans le cadre de notre étude ; nous pourrions dire encore qu'il ne serait pas inutile de réparer sommairement, dès le temps de paix, des profils à Eglisau, Schaffhouse, Stein ; qu'il semble indiqué de créer à Romanshorn, comme à Bouveret, sur le Léman, un port de refuge pour la flottille du lac de Constance ; mais toutes ces considérations nous entraîneraient à aborder l'étude du front est, déjà trop lié, Zurich en a été la preuve, à la défense de la frontière du nord.

L'Allemagne, au contraire, a tout intérêt, et cela dès le début, à combiner son attaque de front avec une manœuvre latérale, en empruntant, soit à la Belgique, soit à la Suisse, la chose importe peu, le passage sur son territoire.

Si donc la neutralité helvétique était violentée par la France, ce ne serait qu'après coup ; si les Suisses sont impuissants à s'opposer à cette violence, pourquoi prétendre interdire à la France de relever l'épée tombée de leurs mains ? Et s'ils favorisent ou subissent l'invasion germanique, quel droit invoqueront-ils pour ne pas être traités en ennemis ?

La chose est claire, pour ou contre, il n'y a pas de milieu, à moins que les Etats belligérants ne consentent à nouveau, comme en 1870, à garantir la neutralité du territoire fédéral.

CONCLUSIONS.

En commençant ce travail, nous inspirant des idées des écrivains suisses, empruntant à leurs argumentations ce qu'elles avaient de plausible, nous avons fait ressortir les avantages que présentait à la France le passage sur le territoire helvétique, dans l'éventualité d'un nouveau conflit franco-allemand.

Puis, nous écartant de cette directive, nous avons montré que si le danger était grand d'un côté, il était non moins menaçant de l'autre. Nous avons alors défini les voies par lesquelles s'écoulerait, au sud du Rhin, le torrent de l'invasion germanique.

La question était dès lors déplacée.

Les Suisses protestaient contre les ouvrages élevés par nous sur la frontière commune, considérant ces ouvrages non comme des obstacles passifs, mais comme les jalons d'une base d'opération tournée contre leur antique neutralité.

Ce n'est plus à eux à se plaindre.

Sachant ce que l'Allemagne peut faire, nous avons le droit d'enquête sur l'état présent des ressources de la Suisse pour tenir tête à une attaque dirigée contre la France.

Nous avons examiné la force de son armée, sa facilité de mobilisation, l'armement de son territoire, et nous n'avons pu constater que son impuissance.

La plaine suisse est une large voie, facilement accessible à qui veut. Si les Suisses ne peuvent ou ne veulent se défendre, à chacun de se garder chez soi.

Puis, nous avons assisté au réveil qui vient de se produire en Suisse ; nous avons dit qu'une commission de défense avait été organisée, et nous avons salué ce réveil avec la plus vive satisfaction.

Enfin, nous avons donné, d'après un officier fédéral, d'une notoire compétence, l'énumération des points à fortifier sur le front nord et le front ouest.

L'intime relation qui existe entre ces deux fronts impose aux fortifications de la plaine helvétique une double action ; que ces fortifications soient tournées contre la France ou contre l'Allemagne, la question n'est pas là.

La voie d'invasion ne sera plus aussi plane ni aussi aisée ; l'agression que nous craignons viendra se heurter à une avancée qui, il faut l'espérer, sera défendue et vigoureusement défendue.

La France y gagnera autant que la Suisse ; ce n'est pas à nous de nous plaindre.

Nous aurions maintes observations à présenter au sujet des extraits du *Journal des sciences militaires* reproduits ci-dessus. Mais la même patriotique retenue qui l'a guidé nous engage aussi au silence sur les points les plus importants.

Il est d'ailleurs difficile de démêler, dans la méthode de rédaction de ces articles, ce qui doit être imputé au recueil parisien lui-même, et ce qui n'est, de sa part, que citations plus ou moins exactes de brochures suisses.

Néanmoins, et sous toute réserve d'erreurs ou omissions de notre part, nous prendrons la liberté de faire remarquer au dit journal qu'il a grand tort d'attribuer « aux Suisses », ou « au peuple helvétique », ou « à la Suisse », comme il dit, les opinions ou les craintes de quelques auteurs de conférences, de discours et de brochures. La Suisse, surtout vis-à-vis de l'étranger, n'a d'autres organes responsables que ses autorités, soit politiques soit militaires. Or ni les unes ni les autres n'ont encore émis d'avis ni même de préavis sur la question des fortifications à établir en Suisse. Une commission consultative a été chargée, il est vrai, par le Département militaire fédéral d'examiner la matière, commission temporaire

qui correspond aux comités permanents d'autres armées européennes; mais les rapports de cette commission, divisée, dit-on, en plusieurs minorités, ne sont pas encore connus, et nuls projets ni avant-projets ne sont aux mains des Chambres, la seule autorité compétente pour décider de leur adoption. Il n'est donc pas exact de parler des craintes et des inquiétudes du « peuple suisse », ni équitable d'en tirer les conclusions qu'essaie d'en tirer le *Journal* en question.

La Suisse ne prétend pas jouer à la grande nation et ne s'abuse pas sur sa puissance; mais elle n'a pas donné les marques de défaillance qu'on lui suppose. Elle sait aussi en quoi consiste sa force et quels sont ses points faibles. Sa force, pour le moment, est seulement dans son armée, laquelle ne fournit que 180,000 combattants; mais ceux-ci, aussi bien armés que Français ou Allemands et sachant aussi bien qu'eux manier le fusil, peuvent être en ligne bien avant eux sur le Jura ou sur le Rhin. Comme 180,000 hommes quelconques, et surtout des Suisses défendant leurs foyers, ne sauraient être battus en un tour de main, et comme ni la France ni l'Allemagne, aux prises l'une contre l'autre, ne seraient en état de distraire de leur front principal une armée suffisante pour nous entamer sérieusement, nous n'avons aucune crainte soit de voir tenter une invasion de notre sol par surprise, soit, si cette invasion se tentait, de ne pas pouvoir la repousser avant qu'elle soit préjudiciable à celui ou ceux de nos voisins qu'elle aurait visés.

Notre point faible, c'est de n'avoir pas une base d'opérations centrale et permanente, à la fois pivot et refuge de notre armée. Elle nous permettrait de livrer trois ou quatre grandes batailles, tandis qu'en l'absence d'un tel appui nous n'en pourrions hasarder qu'une ou deux, et devrions jouer d'entrée quitte ou double, c'est-à-dire courir plus de chances qu'un peuple n'en doit risquer sur le sort des armes en rase campagne. Mais c'est là notre affaire et non celle d'autrui. Il suffit à celui-ci d'être convaincu que la traversée de la Suisse neutre actuelle par l'un des belligérants limitrophes est d'une absolue impossibilité comme surprise ou comme opération rapide et aisée; par conséquent que ce serait une aventure bien plus nuisible qu'utile à celui qui en prendrait l'initiative.

Quoi qu'il en soit, le *Journal* parisien peut être certain que quand la Suisse s'appliquera à résoudre le problème de ses fortifications, elle le fera pour elle-même, non pour complaire ou déplaire à tel ou tel de ses voisins, et sans s'alarmer d'éventualités aussi fantastiques que celles d'une armée française débutant par broussailler en Suisse pour aller plus vite et plus gaîment à Berlin, ou d'une armée allemande s'essayant à un jeu du même genre contre le cœur de la France.

La *Revue militaire Suisse* paraît deux fois par mois, à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. Prix : pour la Suisse, 7 fr. 50 par an. Pour les pays de l'Union postale, 10 fr. par an; pour les autres pays, 15 francs. Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au comité de Direction de la *Revue militaire Suisse*, à Lausanne. (M. Adrien BORGEAUD, fourrier d'artillerie, gérant et secrétaire du Comité.)
